

Département  
Commune de S

ARRETE D'INDEMNISATION DU COMMISSAIRE-ENQUETE

**Le MAIRE de .....**

Vu l'arrêté municipal du XXXXXX relatifs à la mise à l'enquête publique conjointe du projet d'aliénation partielle des chemins ruraux YYY et ZZZI, et de leur changement d'assiette, et portant désignation de **M.AAAAAAAAAA**, en qualité de commissaire-enquêteur ;

Vu le rapport d'enquête et les avis du commissaire-enquêteur ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le code de la voirie routière,

Vu le code des relations entre le public et l'administration,

Vu le décret 2015-955 du 31 juillet 2015 relatif à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux ;

Vu la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu le décret 2015-1869 du 30 décembre 2015 relatif à l'affiliation au régime général de la sécurité sociale des personnes participant de façon occasionnelle à des missions de service public ;

Vu les arrêtés interministériels du 15 mai 2001, du 8 juillet 2003, du 8 septembre 2005 et le décret du 3 juillet 2006 modifiant l'arrêté du 25 avril 1995, relatif à l'indemnisation des commissaires-enquêteurs assurant les fonctions prévues par le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants et chargés des conduire les enquêtes prévues par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu la demande d'indemnisation présentée par le commissaire-enquêteur **M/AAAAAAAAAA** ;

Considérant qu'il y a lieu de taxer les frais et vacations afférentes à l'enquête susvisée ainsi qu'il suit :

- |                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| • 16 vacations x 38,10 € : | 609,60 euros        |
| • Frais de déplacement     | 66,00 euros         |
| • Frais divers :           | <u>104,40 euros</u> |

**TOTAL : 780,00 euros**

**NET DE CHARGES**

## **ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Les vacations et les frais ci-dessus visés sont taxés à la somme totale de **780€** (sept cent quatre-vingt euros) à verser sans délai par **la commune de BBBBBB**, au commissaire-enquêteur **Monsieur AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA**, demeurant **WWWWWWW**

**ARTICLE 2 :** **la commune de BBBBBB**, s'acquittera des cotisations et charges sociales portant sur le montant des vacations (**609,60 euros**) auprès des organismes de recouvrement, selon les modalités prévues aux articles D.311-3 et D.311-4 du code de la sécurité sociale.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera notifié à

- **M. BBBBBBBB, commissaire-enquêteur**
- **la secrétaire de Mairie**

Fait à BBBBBBBB, le

**Le Maire**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

**destinée au maître d'ouvrage**

Nom : **DECOURBE**

Prénom : **DANIEL GEORGES CLAUDE**

Domicile : **1200 avenue de Tresbarats 40140 SOUSTONS**

N° S.S. : **1.54.06.60.402.002. 14**

LA BANQUE POSTALE		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
<b>RB</b> - Identifiant national de compte				<b>Domiciliation</b>			
<b>ETABLISSEMENT</b> 20041	<b>GUICHET</b> 01006	<b>N° COMPTE</b> 0180752W027	<b>CLERIB</b> 47	LA BANQUE POSTALE CENTRE FINANCIER DE LIMOGES CENTRE FINANCIER			
<b>IBAN</b> - Identifiant international de compte <i>International Bank Account Number</i>				<b>BIC</b> - Identifiant international de l'établissement <i>Bank Identifier Code</i>			
FR86	2004	1010	0601	8075	2W02	747	PSSTFRPPLIM
<b>Titulaire du compte - Account Owner</b>							
MR DECOURBE DANIEL							
Cadre réservé au destinataire du relevé							